

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-SEIZE-ÎLES

PROCÈS-VERBAL de la session ordinaire tenue le 11 mars 2010,
à 19 h 30, au 47, rue de l'Église à Lac-des-Seize-Îles.

Sont présents : Luc Lamond, maire
Denis Charlebois, conseiller siège no 1
George Calder, conseiller siège no 2
René Pelletier, conseiller siège no 4
France Robillard Pariseau, conseillère siège no 6

Sont absents : Françoise Tassé, conseillère siège no 3
Richard Lessard, conseiller siège no 5

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire, monsieur Luc Lamond. La directrice générale et secrétaire-trésorière, Luce Bergeron, est aussi présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

La séance ordinaire est ouverte à 19h31 par le maire Luc Lamond, la directrice générale et secrétaire-trésorière Luce Bergeron fait fonction de secrétaire.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le conseiller George Calder demande de retirer l'item 7b.
Proposé par le conseiller René Pelletier et résolu à la majorité :

CM 2010.03.40 D'ACCEPTER l'ordre du jour, tel que présenté.

Contre la demande de retrait : France Pariseau, Denis Charlebois
Pour la demande de retrait : George Calder

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Proposé par la conseillère France Robillard Pariseau et résolu à l'unanimité :

CM 2010.03.41 D'ACCEPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du
11 février 2010, tel que présenté.

4. QUESTION D'ORDRE FINANCIER

A) APPROBATION DES COMPTES

Les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes.
Proposé par la conseiller René Pelletier et résolu à l'unanimité :

CM 2010.03.42 QUE le registre des comptes se référant aux nos de chèque 9272 à
9313 les dépôts de salaire et le bordereau de transmission totalisant la
somme de 69 901.94\$ soient et sont acceptés. En conséquence, il est
ordonné de procéder au paiement des dits comptes.

5. AFFAIRES NOUVELLES ET / OU À SUIVRE

a) AVIS DE MOTION

AVIS de motion est donné par le conseiller France Robillard Pariseau pour modifier l'article 11, entrée en vigueur du règlement numéro 160, à une prochaine séance ou à une séance subséquente.

b) Mandat- Génivar pour la construction du nouveau quai en remplacement du quai municipal existant au nord

Considérant que Génivar a transmis une offre de services professionnels en date du 14 décembre 2009 pour la préparation des plans et devis pour la reconstruction du quai municipal au nord du lac des Seize-Îles ;

Considérant que le coût de l'offre de service est de 52 000\$, taxes en sus ;

Considérant que ce mandat fait partie de la Taxe d'accise 2010-2013 ;

Par ces faits, il est proposé par le conseiller Denis Charlebois et résolu à l'unanimité des conseillers :

CM 2010.03.43

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière, Luce Bergeron à retenir les services de Génivar pour la construction du nouveau quai en remplacement du quai municipal existant au nord pour la somme de 52 000\$, taxes en sus.

c) Relevé de bathymétrie – terrain rue Lapierre et quai Sud

Considérant qu'un relevé de bathymétrie en front du quai est requis pour effectuer la reconstruction du quai municipal au nord et le quai Sud du lac des Seize-Îles ;

Considérant que la municipalité a retenu les services d'Arpentech des Laurentides Inc. Puisque ceux-ci ont déjà réalisés les relevés topographiques des infrastructures et des quais existants ;

Il est proposé par la conseillère France Robillard Pariseau et résolu à l'unanimité des conseillers :

CM 2010.03.44

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière, Luce Bergeron à retenir les services d'Arpentech des Laurentides Inc. pour effectuer les relevés de bathymétrie en front du quai nord et au quai Sud au montant de 1950\$, taxes en sus.

d) Mandat à la Table de concertation Wentworth-Nord/ Lac-des-Seize-Îles

Considérant que le conseil municipal reconnaît que le corridor aérobique représente une infrastructure prometteuse ;

Considérant que le développement de ce corridor dans la municipalité de lac-des-Seize-Îles nécessite un développement équivalent dans la municipalité de Wentworth-Nord ;

Considérant que la Table de concertation existe à des fins de concertation entre les deux municipalités ;

Suite... Mandat à la Table de concertation Wentworth-Nord/ Lac-des-Seize-Îles

Considérant que le MAMROT financera à 90% la totalité des coûts reliés à cette étude à même les fonds de soutien aux territoires en difficulté ;

Il est proposé par le conseiller Denis Charlebois et résolu à l'unanimité des conseillers

CM 2010.03.45

DE mandater la Table de concertation à procéder à une étude qui se déroulera en trois phases et qui permettra le développement de quatre pôles de services et d'activités sur le corridor aérobique à Lac-des-Seize-Îles et Wentworth-Nord ;

QUE le conseil municipal autorise le versement d'un montant de 800\$ pour la réalisation de la phase I de cette étude.

6. COMMUNIQUÉ DE CORRESPONDANCE

a) Tricentris, centre de tri

Considérant que Tricentris, centre de tri a transmis une lettre nous informant que le conseil d'administration a décrété l'article 1.4.2 qui aidera à la création d'un fond de stabilisation ;

Considérant que ce montant est de 191\$ pour notre municipalité ;

Par ces faits, il est proposé par la conseillère France Robillard Pariseau et résolu à l'unanimité des conseillers :

CM 2010.03.46

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière, Luce Bergeron à transmettre un chèque à l'ordre de Tricentris, centre de tri, pour la subvention annuelle au montant de 123\$, plus 191\$ de l'article 1.4.2, soit un total de 314\$ pour l'année 2010.

b) Entraide bénévole des Pays d'en-Haut

Considérant que l'Entraide Bénévole des Pays d'en-Haut a fêté son 30^e anniversaire ;

Considérant que le conseil municipal désire encourager les actions de l'Entraide bénévole ;

Par ces faits, il est proposé par le conseiller René Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers :

CM 2010.03.47

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière, Luce Bergeron à faire transmettre un chèque de 125\$ afin de participer financièrement aux activités offertes dans notre localité.

c) Plan de diversification et de développement

Considérant que le conseil de la MRC des Pays d'en-Haut nous a transmis la résolution CM 28a-02-10 concernant l'élargissement du territoire d'application du plan de diversification et de développement ;

Considérant que le conseil de la MRC, suite à la requête de Monsieur Luc Lamond, maire de Lac-des-Seize-Îles, demande au conseil de la municipalité de Lac-des-Seize-Îles d'accorder son appui à la décision de la MRC des Pays d'en-Haut ;

Par ces faits, il est proposé par la conseillère France Robillard Pariseau et résolu à l'unanimité des conseillers :

CM 2010.03.48

QUE le conseil de la municipalité de Lac-des-Seize-îles accorde son appui pour l'élargissement du territoire d'application à la grandeur de la MRC des Pays d'en-Haut en ce qui a trait aux fonds d'aide aux entreprises mono-industrielles du MDEIE.

d) Demande utilisation de la salle

Considérant que le président du Comité des loisirs du Lac-des-16-îles Inc. nous a transmis une lettre concernant une demande pour utiliser la grande salle pour des soirées musicales, le vendredi en soirée ;

Considérant que cette activité a pour but de permettre d'ouvrir un lieu de rencontre aux citoyens de la municipalité pour partager et transmettre leur connaissance sur la musique ;

Il est proposé par la conseillère France Robillard Pariseau et résolu à l'unanimité des conseillers :

CM 2010.03.49

QUE le conseil municipal accepte de réserver la salle pour les soirées musicales, un soir par semaine entre 19h et 22h, sous la supervision de deux membres du comité ;
QUE la municipalité se réserve le droit d'annuler la soirée avec un préavis de 8 heures au président du comité ;

7. QUESTIONS DIVERSES

a) Membre CCU-nomination

Considérant que le conseil municipal doit nommer un membre citoyen auprès du comité consultatif d'urbanisme, suite à l'élection municipal 2009 ;

Considérant que le comité est constitué de deux membres du conseil et de trois membres citoyens ;

Il est proposé par le conseiller René Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers :

CM 2010.03.50

DE nommer madame Marie-Paule Gagné comme membre citoyenne du comité consultatif d'urbanisme pour terminer la période de temps du comité existant.

b) Demande de dérogation mineure 2010-01

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de la dérogation mineure 2010-01, soumise par : monsieur Ghislain Guinois concernant le 900, Île Hawthorne

Considérant que le comité consultatif d'urbanisme a soumis un avis, informant le conseil que la demande devrait être acceptée sur le site numéro 2, proposé, aux conditions suivantes ;

1. construire un nouveau quai dont la superficie totale n'excéderait pas 10% du maximum prévu par le règlement de zonage ;
2. d'enlever le quai existant ;

Considérant que la parole a été donnée à toutes les personnes qui voulaient se faire entendre ;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Denis Charlebois et résolu à l'unanimité des conseillers :

CM 2010.03.51

QUE le conseil municipal reporte sa décision à une prochaine séance.

c) Enseignes- Lac-des-Seize-Îles sur les routes provinciales

Considérant que le conseil municipal désire faire identifier la municipalité de Lac-des-Seize-Îles sur les panneaux indicateurs à la sortie no 60 de l'autoroute 15 Nord, au carrefour des routes 364 et 329 ainsi qu'au coin Montée Ste-Marie sur la route 364 ;

Considérant qu'il est primordial que toute personne voulant se rendre à Lac-des-Seize-Îles puisse voir les indications ;

Il est proposé par le conseiller René Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers :

CM 2010.03.52

DE mandater la directrice générale et secrétaire-trésorière, Luce Bergeron à transmettre la résolution à la Direction régionale des Laurentides et de faire les représentations nécessaires.

d) Horaire 2010- accès au lac des Seize-Îles

Considérant que le Conseil désire modifier l'horaire pour l'accès au lac des Seize-Îles ;

Il est proposé par la conseillère France Robillard Pariseau et résolu à l'unanimité des conseillers :

CM 2010.03.53

QUE l'horaire de l'accès au lac pour l'année 2010 soit comme suit :

Fin avril à 2^e dimanche de juin : vendredi, samedi et dimanche
9h00 à 11h00 et de 15h00 à 17h00

3^e dimanche de Juin à la Fête du travail :

Lundi au Jeudi : 9h00 à 11h00 et de 15h00 à 17h00

Vendredi : 9h00 à 11h00 et de 16h à 20h

Samedi, dimanche et jours fériés : 9h00 à 11h00 et de 15h00 à 17h00

Septembre à l'Action de Grâce : vendredi, samedi et dimanche
9h00 à 11h00 et de 15h00 à 17h00

Une nouvelle enseigne sera installée pour informer les utilisateurs et l'horaire sera inscrit sur le site web.

e) Médiation Conciliation de Quartier des Laurentides

Considérant que les dirigeants de Mesures Alternatives des Vallées du Nord sont venus rencontrer les membres du conseil ;

Considérant que le conseil municipal désire retenir les services de Mesures Alternatives des Vallées du Nord et offrir aux citoyennes et aux citoyens de la municipalité un service incluant : la consultation, la mobilisation, la formation et la médiation ;

Considérant que l'adhésion annuel est de 250\$ et que la durée minimale de l'entente est de trois (3) ans ;

Il est proposé par le conseiller Denis Charlebois et résolu à l'unanimité des conseillers :

CM 2010.03.54

D'AUTORISER le maire Luc Lamond et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Luce Bergeron à signer pour et au nom de la municipalité ladite entente avec Mesures Alternatives des Vallées du Nord ;

De commander quatre (4) enseignes à 25\$ l'unité dont deux en français et deux bilingues pour informer la population sur ce nouveau service offert, par la municipalité.

8. RAPPORT MENSUEL

Le maire Luc Lamond informe les membres du conseil et le public sur divers sujet.

La conseillère et les conseillers informent également le public.

9. PAROLE AUX CITOYENS

La parole est donnée aux citoyens.

10. CLÔTURE DE LA SESSION

CM 2010.03.55

Sur une proposition de le conseiller Denis Charlebois et résolu à l'unanimité :

De lever la session ordinaire, il était 20h38

Luc Lamond
Maire

Luce Bergeron,
D.G. et secrétaire-trésorière

LISTE DES DÉBOURSÉE PRÉSENTÉE À LA SÉANCE DU CONSEIL DU 11 MARS 2010			
FOURNISSEURS	DESCRIPTION	CHÈQUE	MONTANT
Transport adapté des Laurentides	Cotisation annuelle	9272	441.73 \$
George Calder	Achat outils municipaux	9273	834.25 \$
Loisir du Lac-des-Seize-Îles	Subvention aux organismes	9274	250.00 \$
Fédération Québécoise des Mun.	Formation	9275	502.29 \$
Association des Directeurs Municipaux	Congrès 2010	9276	993.30 \$
Françoise Tassé	Déplacement / Politique Fam.	9277	25.20 \$
Bell Canada	Ligne 1-800	9278	50.12 \$
Hydro-Québec	Éclairage des rues	9279	1 547.49 \$
Visa Desjardins	Nom de domaine / DVD	9280	638.17 \$
Bell mobilité Inc.	Cellulaire	9281	47.98 \$
Bell Canada	Centre / organisme / débarcadère	9282	538.01 \$
Soc. Canadienne des postes	Timbres / lettres enregistrées	9283	246.24 \$
TOTAL DES DÉBOURSÉS AU 28 FÉVRIER 2010			6 114.78 \$
B. Bissonnette entrepreneur général	Déneigement / sablage	9284	3 851.85 \$
Garage Gémont Inc.	Déneigement / sablage	9285	4 755.59 \$
Revenu Québec	D. A. S.	9286	2 774.21 \$
Revenu Canada	D. A. S.	9287	1 226.87 \$
Bell mobilité	Téléavertisseurs	9288	52.52 \$
TOTAL DES DÉBOURSÉS AU 5 MARS 2010			12 661.04 \$
Dépôts directs au 28 février 2010	# 502727 à # 502744		8 899.15 \$
Dépôts directs au 5 mars 2010	# 502745 à # 502748		2 143.06 \$
TOTAL DES DÉPÔTS DIRECTS			11 042.21 \$
DEMANDE D'AUTORISATION PRÉSENTÉS À LA SÉANCE DU 11 MARS 2010			
FOURNISSEURS	DESCRIPTION	CHÈQUE	MONTANT
Centre de pompes Villemaire Inc.	Entretien système eau	9289	360.97 \$
Christiane Lamont	Déplacements	9290	24.75 \$
Éric Desautels	Déplacements	9291	22.50 \$
Édition Yvon Blais Inc.	Mise à jour Code Municipal	9292	283.45 \$
Équipe Laurence experts conseils	Étude pré-l. Quai sud et nord	9293	14 250.47 \$
Pétrolière impérial	Huile à chauffage	9294	1 438.23 \$
Fédération Canadienne des Mun.	Cotisation annuelle	9295	50.00 \$
Formule municipale & commerciale Inc.	Licences pour chien	9296	112.54 \$
Hakim Hani	Déplacements	9297	50.40 \$
H. Dagenais & fils Inc.	Poubelle recyclage	9298	28.21 \$
Lac-des-Seize-Îles Station Inc.	Sel à déglacer / Essence	9299	40.21 \$
Toilette Québec	Toilette hivernisée	9300	248.33 \$
Luce Bergeron	Déplacements	9301	166.95 \$
Lucille Pelletier	Livres bibliothèque	9302	49.15 \$
Matériaux R. Mc Laughlin Inc.	Bte électrique /plâtre +	9303	225.64 \$
M.R.C. des Pays-D'en-Haut	Tenue a jour / service évaluation	9304	1 135.05 \$
Municipalité de Huberdeau	Entente incendie	9305	7 079.00 \$
Municipalité de Wentworth-Nord	Entente incendie	9306	12 900.00 \$
Petite caisse	Timbres / lettre enr./repas caucus	9307	376.02 \$
Québec Municipal	Adhésion serv. Par Internet	9308	152.38 \$
RCI environnement	Conteneur recyclage/vidange	9309	338.62 \$
Les tapis LGL	Peinture	9310	40.64 \$
Françoise Tassé	Déplacements	9311	80.30 \$
Fédération Québécoise des Mun.	Contribution annuelle	9312	635.74 \$
Villes et villages en santé	Cotisation des membres	9313	35.00 \$
TOTAL DE LA DEMANDE D'AUTORISATION			40 124.55 \$
Chèque 9310	Annulé		-40.64 \$
TOTAL DES DÉBOURSÉ AU 28 FÉVRIER 2010			6 114.78 \$
TOTAL DES DÉBOURSÉ AU 5 MARS 2010			12 661.04 \$
TOTAL DES DÉPÔTS DIRECTS AU 28 FÉVRIER 2010			8 899.15 \$
TOTAL DES DÉPÔTS DIRECTS AU 5 MARS 2010			2 143.06 \$
GRAND TOTAL :			69 901.94 \$
Je certifie, par la présente, que les crédits sont disponibles pour couvrir les dépenses			
Luce Bergeron, Directrice générales & secrétaire-trésorière			